

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI LE 28 mars 2016  
18H30.

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière, et procède au relevé des présences.

	<u>PRÉSENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
Paul-Aimé Mallet, maire	X	
Serge LeMay, Conseiller et maire-adjoint	X	
Lorina Vienneau, Conseillère		X
Madeleine Roussel, Conseillère	X	
Normand Vienneau, Conseiller	X	
Alvine Bulger, DG, sec. mun. Adjointe	X	

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter l'ordre du jour.

**#201610**, IL fut proposé par la **conseiller Serge LeMay**, appuyé du **conseiller Normand Vienneau**, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

4 Oui                      0 Non                      Adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2016;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2016.

**#201611**, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2016 soit adopté.

4 Oui                      0 Non                      Adopté.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 février 2016;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'ils ont tous lu le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 février 2016 et s'ils ont des questions ou commentaires concernant le procès-verbal. Il n'y en a pas.

*Paul-Aimé Mallet*

*Alvine Bulger*

5. Rapports des différents comités;

a) Feu et Police : La secrétaire;

Le maire demande à la secrétaire de donner le rapport pour ce dossier. La secrétaire mentionne qu'elle n'a pas reçu de rapport concernant ce point. M. le conseiller Serge LeMay demande à la secrétaire de faire un appel au bureau de la GRC pour savoir si qu'il y aurait une personne qui pourrait nous soumettre un rapport mensuel. La secrétaire en prend note.

b) Infrastructures municipales, voirie, par cet immeuble : Conseiller Serge LeMay;

Le conseiller Serge LeMay soumet son rapport en débutant par celui de la voirie, il mentionne que la municipalité n'a pas reçu de plainte pour ce mois-ci, mais qu'il allait continuer de s'assurer que la neige du printemps ne cause pas de danger pour les citoyens comme au bout des rues municipales. Pour le projet du système de drainage, phase I et II, le conseiller va rencontrer le consultant Marcel Basque pour finaliser ces deux phases. Pour le dossier du Par cet Infrastructure, les rénovations dans le local de la chiropraticienne sont terminés et très satisfait du travail accompli. Pour ce qui est du local du gym, les citoyens sont invités à soumettre leurs idées afin de pouvoir offrir ce service aux citoyens.

c) Aménagement du Portuaire : Maire, Paul-Aimé Mallet;

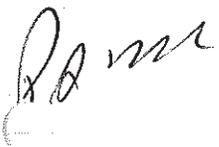
M. Le maire, Paul-Aimé Mallet, nous informe de son rapport en disant que les travaux au quai devraient recommencer au début d'avril pour se terminer à la mi-juillet de cette année pour la phase I. Pour ce qui est de la phase II, les appels d'offre ont été reportés au mois de mai car il y a eu des corrections d'apportées sur les plans. On continue toujours à travailler sur la phase III pour 2017 mentionne le maire.

d) Protection du littoral, Ressources humaines, Développement économique et touristique : Conseiller Normand Vienneau;

Le conseiller Normand Vienneau nous informe que le conseil municipal continue toujours de travailler sur les différents projets comme celui de la restauration des dunes qui devrait aboutir sous peu, celui de l'aménagement de la plage qui est toujours dans nos plans et finalement celui de la demande financière faite auprès du ministère, afin d'effectuer l'étude pour protéger le Village des inondations printanière causer par le Lac. Et pour terminer, le conseiller Vienneau annonce officiellement sa candidature comme conseiller aux prochaines élections municipales de mai 2016.

e) Culture et Patrimoine : Conseillère Madeleine Roussel;

La conseillère Madeleine Roussel, informe le conseil qu'elle n'a pas vraiment un rapport de préparé mais qu'elle va continuer de travailler sur les prochains projets qui vont sortir et que cela va bien aller car on a un conseil qui travaille bien.



f) Sports et Loisirs : Conseillère Lorina Vienneau;

Le maire informe le conseil que vu l'absence de la conseillère Vienneau, son rapport est remis à la prochaine réunion.

g) Bilan financier : DG, Alvine Bulger;

La DG, Alvine Bulger, présente son rapport financier cumulatif de janvier et février 2016. M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'il y a des questions concernant le rapport financier. Il n'y en a pas.

6. Mot du Maire;

Le maire débute son mot en disant que le sujet qui fait le plus parlé est le projet de regroupement des 6 DSL, village de Le Goulet et ville de Shippagan, parce que les réunions de consultations au public sont commencées et que cela donne plus d'informations aux gens pour qu'ils en parlent entre eux autres. Mais comme maire, je me dois de travailler sur d'autres projets pour notre village. Il y a le projet des égouts pluviaux, l'ensablement de notre côte (dune), le projet de l'aménagement portuaire, celui de l'édifice municipal, la réparation de nos rues et bien d'autres. M. le maire termine en annonçant publiquement sa candidature au poste de maire aux prochaines élections municipales du 9 mai 2016. Il dit qu'il veut un mandat de 4 ans et non d'un an et demi. Il dit qu'il est très fier de son village. Il informe également les citoyens que le village a reçu un montant de 315000\$ du ministère des transports afin de poursuivre la 3<sup>ième</sup> phase du projet du système de drainage des égouts pluviaux.

7. Correspondance;

La secrétaire fait la lecture de la correspondance du 18 février au 22 mars 2016. Le maire mentionne au conseil et aux citoyens que par la correspondance reçue, le conseil ne chôme pas.

8. Affaires courantes;

8.1 Résolution : Résolution pour effectuer la lecture intégrale et la 3<sup>ième</sup> lecture par son titre et son adoption de l'arrêté # 23-3;

**#201612**, Il fut proposé par la **conseiller Serge LeMay**, appuyé du **conseiller Normand Vienneau**, que la secrétaire municipale effectue la lecture intégrale et la 3<sup>ième</sup> lecture par son titre et son adoption de l'arrêté # 23-3, Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Le Goulet

4 Oui

0 Non

Adopté.

La secrétaire municipale effectue la lecture intégrale et la 3<sup>ième</sup> lecture par son titre ainsi que son adoption de l'arrêté # 23-3.

9. Affaires Nouvelles;

9.1 Résolution pour abroger l'arrêté # 10, arrêté concernant les feux de champs, feux d'herbe dans le Village de Le Goulet;

M. le maire Paul-Aimé Mallet informe le conseil que cet arrêté date de 1994 et qu'il faut l'abroger pour le modifier.

**#201613**, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que l'arrêté # 10 concernant les feux des champs et feux d'herbe soit abrogé pour modification.

4 Oui      0 Non      Adopté.

9.2 Résolution pour effectuer la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> lecture par son titre et la lecture intégrale de l'arrêté # 10, arrêté concernant les feux des champs et feux d'herbe.

**#201614**, Il fut proposé par le **conseiller Serge Lemay**, appuyé du **conseiller Normand Vienneau**, que la secrétaire municipale effectue la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> lecture par son titre et la lecture intégrale de l'arrêté # 10, arrêté concernant les feux des champs et feux d'herbe.

4 Oui      0 Non      Adopté.

La secrétaire municipale effectue la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> lecture par son titre ainsi que la lecture Intégrale de l'arrêté # 10, arrêté concernant les feux des champs et feux d'herbe.

9.3 Résolution pour accepter soumission- Installation d'une lumière à l'entrée principale de l'édifice municipal;

Le conseil discute concernant les deux soumissions reçues et est prêt pour apporter une résolution.

**#201615**, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que le conseil municipal de Le Goulet accepte la plus basse soumission soit celle de Hébert BJ Ltée au montant de 452.00\$ taxe incluse, afin d'installer une lumière double de 58 Watts (1500 lumens par lumière) à l'entrée principale de l'édifice municipal situé en arrière de l'édifice.

3 Oui      0 Non

1 abstention (conseiller Normand Vienneau).      Adopté.

4 Oui      0 Non      Adopté.

4 Oui      0 Non      Adopté.

10. Questions et Commentaires du public;

Blaise Roussel : Concernant l'arrêté de zonage, il y avait plusieurs petits points :

Le maire donne la permission à la secrétaire municipale d'y répondre. La secrétaire l'informe qu'il y avait 3 modifications différentes d'apportées à l'arrêté # 23-3.

Alyre Mallet : Aménagement Portuaire (phase III)

Le maire donne l'information que la phase III est pour le creusage évalué à 5 millions\$.

Blaise Roussel : Camion de déchets, a-t-il le droit de tourner dans une entrée privée?

M. le maire lui dit qu'il ne croyait pas que le camion à déchets avait le droit de tourner dans une entrée privée mais que la secrétaire allait contacter le centre de transbordement pour les informer de cette situation et de la corriger. Il nous dit qu'au mois de mai, le village sera obligé d'asphalter ce bout de la rue.

Jean-Bernard Haché, rue de l'Église, la charrue est-ce que les gars qui y travaillent connaissent les chemins?

Ils suivent les poteaux pour déblayer, et les poteaux ne sont pas en lignes, il a quasiment entré dans mon cabanon. Le conseiller chargé de la voirie, va rencontrer le contracteur.

Alyre Mallet : Rapport du conseiller Normand Vienneau;

Concernant l'étude du lac; le débordement, y-a-t-il quelque chose de faite?

Le conseiller Normand Vienneau lui donne de l'information qu'une demande d'étude préliminaire est en cours préparé par le consultant de la municipalité. En sait qu'en partant les coûts sont d'environ 650 000\$, on sait que pour l'instant le village a pas les reins solides, on s'occupe déjà des drains. Le consultant a suivi le principe comme la ville de Shippagan a faite dont une canalisation tout le long qui entourait le village avec un chemin accessible à côté. Si jamais que cela se boucherait à des places, il y aurait une façon qu'une machine pourrait y aller et nettoyer. Pour finaliser, on en a parlé avec notre député, peut-être une manière d'agencer les choses, faire comme si la Pointe-Sauvage et DSL de la Baie de P'tit Pokemouche, car eux aussi ça les affectent, ça déborde aussi de ce côté-là. Si qu'on implique ces 2 DSL pour faire le même projet que le Village de Le Goulet, ça couperait beaucoup les prix car, les DSL du Ministère des Transports, ils pourraient mettre beaucoup plus que nous, ils pourraient mettre 80% du budget et pour le village, c'est beaucoup moindre de cette manière-là. Le consultant peut nous apporter un travail plus détaillé pour finaliser le concept comme ça devrait être, après on pourrait soumettre au ministère. Cela coûterait 14000\$ pour ce concept détaillé, toujours l'argent qui arrête, on cherche l'argent supplémentaire qu'on pourrait avoir avant le printemps avec les fonds en Fiducie de L'Environnement, on pourrait peut-être aller piger de l'argent là-dedans pour finir l'étude avant de faire une demande au gouvernement. Le maire termine en disant que notre priorité était les égouts pluviaux de la phase I, II et III, mais que d'autres projets sont en cours.

RAM

AB

Émilie Richard;

Elle félicite les membres du conseil pour leur nomination aux prochaines élections municipales du 9 mai 2016.

Jean-Bernard Haché; Entrée de la maison;

Il dit que l'été passé, il n'a pas pu entrer chez lui avec son auto, il y avait des autos de stationnées dans son entrée privé. Le Conseil va y voir pour cet été.

Blaise Roussel : Le problème des vannes, est-ce réglé?

Le maire lui répond que ce n'est pas encore tout réglé. Le maire permet à la secrétaire d'éclaircir sur ce point. La secrétaire lui donne l'information. Pour le certificat de localisation, c'est une demande de notre avocat maître Basile Chiasson, il voulait être sûr qu'en allant devant le juge, il avait la bonne information et le bon endroit où la vanne est situé.

Jean-Bernard Haché;

Il demande au conseil qu'est-ce qu'on pense du Regroupement?

Le maire lui répond, il me semble que je vous ai donné la réponse tantôt.

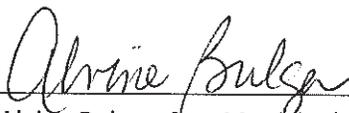
Les gens auront à se prononcer pour ou contre lors du plébiscite du 14 novembre 2016. Des consultations sont en cours pour aider les citoyens à prendre une décision Lors du plébiscite dont le conseil a décidé qu'il en aurait un.

11. Levée de l'Assemblée;

Le maire, Paul-Aimé Mallet demande un proposeur pour la levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Serge LeMay à 19h52..

  
Paul-Aimé Mallet, Maire

  
Alviné Bulger, Sec. Municipale